

Comment faire en institution avec le mal-être contemporain

Trois matinées de formation en visioconférence

1. Ceux qui ont rencontré un réel **traumatique**
2. Ceux qui sont en situation d'**exclusion**
3. Ceux qui **passent à l'acte**



Vers l'institution

Les institutions médicales, éducatives, médico-sociales reçoivent aujourd'hui des patients dont la prise en charge est extrêmement difficile. Qu'il s'agisse d'enfants, d'adolescents ou d'adultes, les symptômes et les modalités relationnelles qu'ils entraînent, produisent un sentiment d'impuissance, notamment lorsque le rappel de la loi, voire les pouvoirs de la parole, n'opèrent plus. Il arrive qu'ils ne soient plus en mesure d'interpréter l'offre de l'institution comme une aide. Une part du sujet se refuse à entrer dans le discours de l'Autre – qu'il ne peut justifier que d'un « c'est plus fort que moi ». Sous les espèces de la fugue ou du passage à l'acte, les structures se heurtent à un impossible.

La tâche qui incombe aux professionnels est de plus en plus lourde : pris entre les différentes options thérapeutiques et les contraintes économiques de l'institution, comment s'orienter dans la pratique ? Comment répondre à ces situations

« d'urgence subjective » ? Posons une hypothèse : la « résistance » du sujet est la conséquence de cet impossible. D'où la démarche clinique de la psychanalyse : elle part de ce qui est insupportable pour le sujet, de ce qui l'envahit ou le persécute selon les cas et dont il n'arrive pas à se défendre.

Comment repérer la part pulsionnelle qui détermine, pour chacun, sa façon de faire lien avec l'Autre, de s'en débrancher ? De la réponse se déduit un dispositif de travail qui tient compte des traits d'étrangeté que présente le sujet. C'est ainsi que la psychanalyse se sert de ce qui fait symptôme comme d'un levier. Le pari clinique est de viser le sujet là où la personne ne peut rien dire de ce qui lui arrive. Quels sont les détails de son lien aux objets, au corps et à l'Autre ? Le dispositif répond à la logique singulière du cas. Les personnes accueillies et professionnels auront alors chance d'y trouver une aide contre l'angoisse pour mieux supporter l'impossible.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Horaires : 9 h 00 à 12 h 30

- > **PRAGMATIQUE DU CAS EN INSTITUTION, de 9 h à 10 h 30**, dispensée par les enseignants de la Section clinique sur le thème, des notions (outils) seront dépliées et argumentées puis elles seront articulées à la clinique avec une vignette.
- > **CONVERSATION CLINIQUE AVEC LES PSYCHIATRES, de 10 h 30 à 12 h 30**, présidée par le professeur Hervé Castanet.

2. Le 16 avril 2021

Ceux qui sont en situation d'exclusion

Isolement, « décrochage scolaire », exclusion des institutions, rupture familiale, du travail, errance sont autant de formes que peuvent prendre les situations subjectives de déprise sociale. L'exclusion de l'Autre, n'intéresse pas seulement le discours politique ou social mais concerne la psychanalyse. Véritable malaise dans la culture, ces phénomènes mettent l'accent sur la condition de l'être parlant – toujours étranger voire exilé à lui-même.

Qu'en est-il dans les institutions qui s'en chargent? La clinique de l'errance et celle des psychoses sont corrélées et concernent autant le symptôme individuel que le symptôme social. Il s'agit de parier sur

une possible adresse de la demande afin, comme le rappelle Jacques-Alain Miller, de produire le sujet – puisque le sujet est réponse du réel. La psychanalyse, par le statut qu'elle donne à la parole, s'avère un outil pertinent pour orienter la clinique rencontrée en institution. L'oubli de soi, le repli, l'absence d'élan vital font signe souvent d'un désordre au joint le plus intime du sentiment de la vie. Mais il arrive aussi qu'un sujet, sans être socialement désinséré, témoigne d'une déprise symbolique. Nous verrons, au un-par-un des cas cliniques, quelles réponses institutionnelles sont possibles avec les sujets qui ne sont plus en prise avec la routine sociale.

3. Le 4 juin 2021

Ceux qui passent à l'acte

Notre époque est marquée par un certain déclin de l'ordre symbolique. Aussi le passage par l'Autre – de l'autorité, du recours, du langage – est-il de moins en moins assuré, surtout pour les sujets les plus fragiles. Autre conséquence : les repères d'hier ont changé et la parole ne vaut pas toujours pour un acte. Quelles en sont les conséquences sur les pratiques institutionnelles?

Les passages à l'acte de plus en plus nombreux, qu'ils soient mineurs ou graves, mettent à mal les professionnels souvent démunis face à une nouvelle clinique. Il arrive que des patients, poussés par une recherche de satisfaction immédiate ne puissent pas se saisir du cadre institutionnel proposé : ils démissionnent ou passent à l'acte sur le mode agressif, sexuel, par la fugue etc.

Il faut alors interroger les coordonnées subjectives de la personne en cause mais aussi la pertinence du dispositif institutionnel d'accueil. Quel discours véhicule l'institution? Comment prend-elle en compte la particularité de chacun? Quels sont les effets sur les professionnels? Sur les sujets accueillis? Dans cette recherche, nous aurons à distinguer en raison les acting-out, soit des actes plus ou moins transgressifs mais adressés à l'Autre, les passages à l'acte – pas nécessairement impulsifs – faisant l'impasse sur l'Autre et enfin, les actes orientés par la clinique, quand elle refuse de réduire le sujet à ses comportements. « Au cœur de tout acte, dit Jacques-Alain Miller, il y a non! Un non proféré envers l'Autre¹. »

1. Miller J.-A., « Jacques Lacan : remarques sur son concept de passage à l'acte », *Mental*, n° 17, *Face au suicide : la psychanalyse*, Clamecy, 2006, p. 22.

Directeur : Jacques-Alain Miller
Responsable du module Extension : Hervé Castanet
Coordination des enseignements : Dominique Pasco

Enseignants :

Hervé Castanet, psychanalyste, membre de l'École de la Cause freudienne et de l'Association mondiale de psychanalyse, professeur des universités

Sylvie Berkane Goumet, psychanalyste, membre de l'ECF et de l'AMP, DEA de psychanalyse, Paris 8

Nicole Guey, psychanalyste, membre de l'ECF et de l'AMP, doctorat de psychopathologie

Françoise Haccoun, psychanalyste à Marseille, membre de l'ECF et de l'AMP, doctorat de psychologie clinique

Jean-Louis Morizot, psychiatre, psychanalyste, membre de l'ECF et de l'AMP, professeur agrégé au service de santé des armées

Dominique Pasco, psychanalyste, membre de l'ECF et de l'AMP, psychologue hospitalière, master 2 de recherche en psychopathologie et champs cliniques (Rennes 2)

Elisabeth Pontier, psychanalyste, membre de l'ECF et de l'AMP, psychologue hospitalière, master 2 de psychanalyse, Paris 8

Patrick Roux, psychanalyste, membre de l'ECF et de l'AMP, psychologue clinicien, DEA de psychanalyse (Paris 8)

Intervenants :

Renée Adjiman, psychologue clinicienne, master 2 de recherche de psychanalyse (Paris 8)

Aude Daniel, psychiatre au centre hospitalier Édouard-Toulouse (Marseille), ancienne praticienne hospitalière à la prison des Baumettes, responsable de l'unité d'hospitalisation du service médico-psychologique régional (SMPR)

Delphine Draï, psychiatre et sexologue, praticien hospitalier à l'APHM, coordinatrice de l'équipe de sexologie et dysphorie du genre

Frédéric Paul, professeur agrégé du Val de Grâce, chef du service de psychiatrie de l'hôpital d'instruction des armées Laveran

Véronique Villiers, psychologue clinicienne, master 2 de recherche de psychanalyse (Paris 8)

Module organisé dans le cadre des activités de l'Association UFORCA AIX-MARSEILLE pour la formation permanente Uforca Aix-Marseille, 5 rue Vallence, 13008 Marseille. www.section-clinique.org

BULLETIN D'INSCRIPTION « VERS LES INSTITUTIONS »

Un code zoom pour rejoindre la matinée en visioconférence vous sera adressé.

Il est possible de s'inscrire à une, deux ou aux trois matinées de formation :

- 1. **Le 19 mars 2021 : CEUX QUI ONT RENCONTRÉ UN RÉEL TRAUMATIQUE**
- 2. **Le 16 avril 2021 : CEUX QUI SONT EN SITUATION D'EXCLUSION**
- 3. **Le 4 juin 2021 : CEUX QUI PASSENT À L'ACTE**

Montant de l'inscription (cocher la case)

- Prise en charge par l'institution – L'ensemble de la formation : 150 €
- Prise en charge par l'institution – La demi-journée : 50 €
- À titre personnel – Les trois demi-journées : 90 €
- À titre personnel – La demi-journée : 30 €

Madame ou Monsieur (rayer mention inutile)

M^{me} ou M. Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

.....

.....

Adresse électronique : Tél. :

Nom et adresse de l'institution :

.....

Adresse électronique : Tél. :

Chèque à établir à l'ordre d'UFORCA et à envoyer à l'adresse Section clinique d'Aix-Marseille, 5 rue Vallence, 13008 Marseille

Inscription possible par mail à l'adresse suivante : sectionclinique.aixmarseille@gmail.com

Inscrit à datadock